



GT TA DU 6 JUILLET 2018

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE

REFORME TERRITORIALE :

Le SNPTES tient à vous transmettre les plus vives inquiétudes des collègues qu'il représente sur leur avenir.

En effet, selon les propositions du rapport IGAENER de mars 2018, la cartographie des rectorats se réduirait inexorablement à 13 académies (contre 26 actuellement !). Le pouvoir décisionnaire serait renforcé et s'appliquerait aux recteurs de régions actuelles.

De nombreuses mutualisations de service devraient se mettre en place, essentiellement sur un plan fonctionnel, comme dans le cas de la fusion test des académies de Caen et de Rouen. Elles risquent de toucher, dans un avenir proche, un nombre important de collègues en poste dans les services académiques.

Nous sommes offusqués de cette politique qui est dans la droite ligne des restructurations actuelles, à savoir la suppression des CIO, le transfert des DRONISEP aux collectivités territoriales, et alertons sur les risques psycho-sociaux qu'elle pourrait induire, notamment en raison de la rapidité de mise en place de ce processus par nos deux ministères, sous l'égide du Gouvernement, à échéance de 2021.

Nous déplorons les risques de nocivité de cette réforme, notamment en terme de gestion des personnels et de fonctionnement des instances de dialogue social (CAPA, Comité Technique Académique, CHSCT Académique...). Elle aura aussi des répercussions négatives sur la communauté éducative et sur nos établissements.

Voir en pièce jointe la motion votée au congrès du SNPTES.